Libanais désirant un visa pour future épouse

Par Visiteur
Bonjour, Je suis Libanais et vis en France depuis 1975. J'ai une carte de séjour.
Quel sont les démarches pour obtenir un visa pour future épouse ou éventuellement que faire pour qu'elle puisse me rejoindre et vivre en France ?
Ma fiancée est chinoise et 2 visa touristique ont déja été refusé.
Cordialement.
Par Visiteur
Bonjour Monsieur,
Ma fiancée est chinoise et 2 visa touristique ont déja été refusé. Quels étaient les motifs de refus?
Je crains fort qu'avant la célébration de votre mariage la situation soit quelque peu compliquée. Etant donné que vous n'êtes pas de nationalité française une fois mariés, la seule solution est de déposer une demande de regroupement familial. Ou alors votre épouse trouve un employeur en France.
Cordialement
Par Visiteur
Le motif de refus n'a pas été communiqué.
Par Visiteur
Monsieur,
Dans ce cas le refus de visa n'a pas l'obligation d'être motivé), sauf à tenter une nouvelle demande, le mieux est de vous marier et ensuite de déposer une demande de regroupement familial.
Cordialement